

Paudex, le 1er juillet 2010

USPI INFO n° 14/2010

Economie: accord entre Swisscom et le HEV Suisse en matière de fibre optique

Swisscom et le HEV Suisse se sont mis d'accord sur un contrat-type, dont le but est de régler les détails de l'essor de la fibre optique entre les propriétaires et les opérateurs jusque dans les logements (FTTH). A part Swisscom, des partenaires de coopération tels qu'ewb (Berne), ewz (Zurich), Groupe E (Fribourg), SIG (Genève) et IWB (Bâle) approuvent ce contrat commun. D'autres partenaires suivront.

Le nouveau contrat-type régit le raccordement à fibre optique des immeubles et le câblage, du boîtier de raccordement domestique jusque dans les appartements. La pose des câbles à fibre optique dans la colonne montante sera assurée et financée par Swisscom ou par le partenaire de coopération, mais deviendra ensuite la propriété du détenteur du bâtiment.

Les sociétés assurant le financement se verront attribuer un droit d'utilisation exclusif de l'infrastructure en fibre optique et seront chargées de leur entretien. Selon le communiqué de presse commun de Swisscom et du HEV Suisse, le modèle multifibre convenu assurera la concurrence entre les réseaux de fibre optique rapides et empêchera en même temps un raccordement parallèle indésirable de la colonne montante.

Le contrat-type conclu avec les propriétaires d'immeuble prévoit que la fibre optique soit déployée dans les maisons jusque dans les logements. Il s'applique aux immeubles existants pas encore raccordés à la fibre, mais non aux nouvelles constructions.

UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Le secrétaire



Olivier Rau

Annexes: contrat-type et conditions générales (en allemand)